



Panneaux « Chasse en cours »

Les forêts sont un immense terrain de jeu pour les adeptes de différentes disciplines : course, cueillette de champignons, promenade... Mais aussi pour la chasse en automne, à chacun sa période et sa passion. Cette cohabitation nécessite une certaine organisation.

Dans tous les bois durant la saison de la chasse, il est recommandé de ne pas sortir des sentiers battus, et de toujours privilégier les chemins balisés car le tir dans leur direction est interdit.

En forêt, les battues au gros gibier sont fréquentes. Si vous « tombez » sur un panneau « chasse en cours », je vous conseille de ne pas aller plus loin au risque de vous retrouver au beau milieu d'une battue. Ça peut être frustrant, mais c'est votre sécurité qui est en jeu. La zone n'est pas complètement interdite aux promeneurs mais le bon sens, c'est de ne pas y pénétrer, Il y a plein d'autres chemins à emprunter.

Dès que vous croisez un chasseur renseignez vous pour avoir une idée de l'étendue du secteur concerné.

Si par mégarde, vous êtes au milieu d'une battue, il ne faut pas avoir peur, il faut essayer d'en sortir au plus vite en ne cherchant pas à vous cacher. Au contraire, manifestez votre présence Faites-vous entendre en parlant éventuellement. Restez quand même respectueux en évitant de faire trop de bruit.

Si vous souhaitez vraiment vous balader dans une zone chassée, Soyez visibles, notamment en portant des vêtements voyants. L'idéal est de porter un gilet fluorescent.

A Revel, les jours de chasse de battue en forêt sont les mardi-jeudi-samedi-dimanche de chaque semaine, généralement de mi-septembre à mi-janvier.

